Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 34 (1896)

Heft: 41

Artikel: La femme à l'Exposition

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195766

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

Nº 41.

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1 parvier, 1 pr avril, 1 er juillet et 1 er octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La femme à l'Exposition.

Lausanne, 8 octobre 1896.

Monsieur le rédacteur,

Chaque samedi, je lis régulièrement votre journal, auquel mon mari est abonné depuis quinze ans au moins. Et cependant il a publié bien des méchancetés contre le sexe faible, avouez-le! Malgré cela, je ne vous en veux pas, et j'espère que vous serez assez aimable pour accorder une petite place aux lignes suivantes.

Je ne puis m'empècher, monsieur, de venir ici protester contre les allégations de nombre d'hommes qui, dans les causeries des cafés et des brasseries, s'en donnent à œur joie contre les dames ou les demoiselles avec lesquelles ils ont visité l'Exposition.

Je suis exactement renseignée et nul ne pourra contredire ce que j'avance.

Voici, en résumé, ce qu'on entend journellement répéter dans ces établissements :

— C'est bien beau, l'Exposition, dit l'un, c'est très intéressant, mais croyez-moi, gardez-vous d'y aller avec des dames!... On ne peut rien voir, je n'ai rien vu... C'est un supplice!

— Ça, c'est vrai, dit un second, elles s'arrètent à des niaiseries, des futilités, à tout ce dont une femme peut se parer; mais le reste, les choses intéressantes, rien!... Elles passent avec indifférence et sans s'arrêter dans le groupe de l'Art ancien, où il n'y a que des vieilleries, disent-elles, pour se glisser d'un pied léger dans celui de la bijouterie et de la joaillerie. Et là, que de minauderies devant ces montres-bijou, que d'exclamations envieuses devant ces brillants!... Que d'ingénieux artifices pour faire comprendre à leur pauvre caissier qu'il ne doit point les oublier au nouvel-an!...

Dans ce milieu, la femme perd complètement la notion du temps. Et monsieur reste là planté, forcé de faire, machinalement, vingt ou trente fois le tour du groupe, pendant que ses compagnes, penchées sur les vitrines, se laissent hypnotiser par toutes ces séductions... Et vous croyez que c'est amusant!...

— Ce n'est rien, interrompt un troisième, il faut les accompagner dans la galerie de l'Industrie pour voir du pays!... Les soieries, les broderies, les confections, etc., les absorbent bien davantage; elles s'y incrustent; impossible de les en faire démarrer. Un chapeau leur inspire une foule d'observations sur les nouvelles formes, sur la garniture et les couleurs. Les robes, les manteaux et les mantilles allument leurs regards et délient leur langue au point d'oublier le pauvre diable qui les suit bénévolement, qui s'impatiente, piétine, pousse de gros soupirs et dit de temps en temps:

— Eh bien, allons-nous?... dites-moi... avezyous assez yu?...

— Oui, mon cher, nous allons... Mais regarde donc ce manteau, quelle ravissante étoffe et quelle coupe!... Ce n'est pas comme le mien qui n'est plus qu'une antiquité!... Je n'oserai bientôt plus sortir avec!...

Enfin, lassé, impatienté jusqu'au bout des ongles, vous essayez de faire un peu d'auto-

rité: « Maintenant, vous écriez-vous, il me semble que le moment est venu d'aller se reposer et se restaurer quelque peu. »

Malheureusement, en disant cela, vous ne faites que de rappeler à ces dames que la Galerie de l'alimentation est là tout près et qu'on y trouve, disent-elles, du thé, du café, du chocolat et des pàtisseries, comme il n'y en a nulle part: « Allons, mon homme, viens vite, viens, mon ami, ce sera l'affaire d'un quart d'heure, puis nous irons ensuite au restaurant. »

Que voulez-vous, on patiente, on se laisse faire... Mais voilà que bientôt ces dames s'installent devant un pavillon, dégustant tour à tour le thé, le café, le chocolat et croquant des pâtisseries à bouche que veux-tu!... Et puis c'est la causerie qui va son train!... mais c'est à n'en pas finir! Et pendant ce bavardage vous êtes là planté, comme un écolier en punition, qui attend sa délivrance et songe au Village suisse où l'on trouve un thé infiniment prétérable... Enfin, après mille insistances, vous parvenez à les entrainer dans ce pays de Cocagne où l'on passe de si gais instants.

Arrivés là, vous proposez à vos charmantes compagnes d'entrer aurestaurant. Mais comme elles ont picoré abondamment et un peu partout dans la Galerie de l'alimentation, elles vous répondent avec un sans-gène impertubable quelles n'ont besoin de rien, qu'elles se trouvent parfaitement bien, et qu'il faut profiter du beau temps pour se promener.

Alors vous voyez cela d'ici!... Fichtre! je le crois qu'elles n'ont besoin de rien, ces dames; mais papa qui a faim, qui a soif surtout, et qui a fait le pied de grue pendant trois ou quatre heures devant les robes, les rubans, les soieries, les chapeaux, les broderies et autres colifichets!!...

Et pendant que le pauvre diable mange un morceau et boit un verre de Villeneuve qu'il désire savourer à son aise, ces dames sont là qui regardent au plafond et ne cessent de répéter qu'elles ont hâte de sortir de ce lieu où l'on ne respire que la fumée du cigare et l'odeur de la mauvaise graisse!...

O adorables filles d'Eve! que vous nous rendez la vie agréable... à l'Exposition!... Aussi, la clòture approchant, j'espère bien y aller encore deux ou trois fois. Mais, vous savez, mes amis, quant à la maman et à ses filles, la belle sœur ou la cousine, zut!...

Telles sont, mesdames, les amabilités qui se débitent chaque jour contre nous dans les cafés; mais, croyez-moi, rien de plus injuste et de plus mensonger.

Voulez-vous savoir le vrai mot de tout cela : Ce qui contrarie énormément ces messieurs, c'est qu'en compagnie des dames ils n'ont plus la liberté de leurs faits et gestes habituels; notre présence leur commande la politesse, de la retenue et de la galanterie qui leur pèsent.

Avec nous, ils ne peuvent guère aller visiter certaines choses qui paraissent tout particu-

lièrement les attirer. Le Parc de plaisance, par exemple, fait leurs délices. Les Montagnes russes et l'Himalaya, où l'on voit, chaque soir, en effet, tournoyer des minois fort agaçants, leur plaisent. Les tableaux vivants du Palais des fées les rajeunissent. Les danseuses javanaises et les femmes du Village noir piquent vivement leur insatiable curiosité. Et ces divers spectacles, comme bien on pense, leur suggèrent des réflexions et des malices dont ils doivent s'abstenir en notre présence, mais dont ils se font des gorges chaudes à la Pinte vaudoise.

Voilà, mesdames, toute la vérité; voilà pourquoi votre mari, votre frère ou tout autre parent masculin, préfèrent aller sans vous à Genève. — Je vous en prie, regardez-les dans le blanc des yeux et dites-le-leur de ma part, comme vous savez dire ces choses-là!

Aussi, quand viendra l'hiver avec ses bobos, quand vos maris réclameront de la tisane pour leur rhume, des frictions pour leur rhumatisme, et tant d'autres petits soins, souvenezvous de l'Exposition et dites-leur de votre voix la plus càline: « Mon bon ami, crois-moi, va donc au Parc de plaisance, ça te guérira, ça te guérira tout à fait!...»

BERTHE

L'histoire, d'après les journaux du temps.

Les derniers moments du maréchal Ney.

Les traités d'histoire nous rapportent, en général, les faits d'une manière plus ou moins aride, laissant forcément de côté une foule de détails fort intéressants, qu'on ne trouve que dans les journaux de l'époque, qui les ont racontés jour à jour, dans toute leur vérité et sans commentaires. C'est ainsi que nous trouvons dans les journaux de 1815 des détails excessivement émouvants sur la condamnation et les derniers moments du maréchal Ney, renvoyé devant la Cour des Pairs comme convaincu de crime de haute trahison.

Rappelons les faits en deux mots:

Après l'abdication de Napoléon Ier, Louis XVIII nomma le maréchal Ney pair de France. Appelé au commandement de la VIº division militaire, il partit, le 8 mars 1815, pour marcher contre Napoléon, qui s'était échappé de l'île d'Elbe. Des émissaires envoyés à Ney le déterminèrent à se joindre à Napoléon, dans la nuit du 14 mars ; il fut, comme il l'a dit luimême à ses juges, « entraîné ». Mais sa valeur ne put empêcher le désastre de Waterloo. Alors, il revint à Paris. Attaqué pour sa conduite dans cette bataille, il se justifia dans une lettre au Gouvernement provisoire. La capitulation de Paris (3 juillet 1815) portait qu'aucun de ceux qui se trouvaient dans ses murs ne seraient inquiétés ni recherchés pour leur conduite politique; malgré cela, le gouvernement de la Restauration ordonna de le mettre en jugement.

Ney, averti à temps, s'était réfugié en Auvergne, où il fut arrêté et ramené à Paris. Une ordonnance royale l'appela devant la Gour